



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

DU JEUDI 13 SEPTEMBRE 2012

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Guillaume Portugues ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Pierre Arnaud, premier adjoint ayant donné procuration à Sandrine Blanc ; Majo Raffin, quatrième adjointe ayant donné procuration à Yves Tardieu.

Étaient absents : Valéry Barbato ; Nadine Bernard ; Jean Marie Dusuzeau ; Caroline Lefèvre.

Sandrine Blanc est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 21 h 05

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 AOUT 2012

Le maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 2 août 2012. *Unanimité.*

II. REGLEMENT DU CIMETIERE

Le maire rappelle le travail effectué sur la rédaction du règlement du cimetière qui a été lu lors du dernier conseil municipal. Il précise que les tailles des concessions ont été modifiées et qu'elles seront toutes trentenaires. Les grandes mesurent 2,40 m x 2,50 m (4/6 places) au tarif de 400 € et les petites 1,40 m x 2,50 m (2/3 places) au tarif de 300 €. Concernant le jardin du souvenir, il est précisé dans le règlement que les cendres seront dispersées librement et qu'un don libre au CCAS de la commune pourra être fait.

Le maire propose d'approuver le règlement et de modifier la délibération du conseil municipal du 12 mars 2002 fixant les tailles des concessions. *Unanimité.*

III. INDEMNITE DE CONSEIL A LA COMPTABLE DU TRESOR (MME BLAS)

Comme chaque année, Mme Blas, receveur municipal de la Trésorerie de Vaison, a envoyé le décompte pour le paiement de son indemnité de conseil pour l'année 2012 qui s'élève à 376,28 € net. Compte tenu des problèmes rencontrés avec la trésorerie depuis quelque temps (manque de personnel, service mal rendu, etc.) le maire explique qu'il est possible de diminuer cette indemnité. Philippe de Moustier propose de lui verser la moitié et de lui faire un courrier explicatif de cette décision. *9 pour et 2 abstentions.*

IV. PROPOSITION DE CESSION A LA COMMUNE

Le maire fait part au conseil de la proposition de Claude et Alain Bériot de vendre à la commune les parcelles qui leur appartiennent cadastrées E 19, E 532 et E 558. Ces parcelles correspondent à des maisons qui ont été démolies et pour lesquelles M. Bériot avait des permis de construire. Des membres de la commission urbanisme sont allés voir sur place et ont regardé les plans des permis de construire. Il serait souhaitable de penser à un aménagement urbain pour embellir les lieux et il est possible de créer un ou deux logements. Un rendez-vous sur place sera organisé.

V. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations urbanisme

a. Permis de construire

La SCI Volubilis a déposé le 07/08/2012 un PC pour la réhabilitation d'une chapelle, rue de la Bourgade, zone Ua. En cours d'instruction.

Xavier Borel a déposé le 24/08/2012 un PC pour la réhabilitation d'un logement dans un bâtiment existant, Quartier Saint Laurent, zone Nh. En cours d'instruction.

b. Déclaration préalable

Marc Distave a déposé une DP le 26/07/2012 pour la réfection de façade, rue des Garcins, zone Ua. Accordé le 13/09/2012.

c. Levée du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil qu'il a levé le droit de préemption urbain sur la parcelle E 511, sise « Le Pigeonnier », appartenant à Gilles Lazard et vendu à M. et Mme Guy François Brunet

2. Convention avec le CCAS de Vaison-la-Romaine pour le portage de repas

Lors de la dernière réunion du CCAS et suite à plusieurs demandes, une convention a été signée avec le CCAS de Vaison-la-Romaine pour le portage de repas à domicile des personnes le désirant. Le prix du repas est de 11 €. Les conditions sont les suivantes :

- Tous les jeudis le CCAS de Villedieu envoie au CCAS de Vaison la liste des repas à apporter aux personnes pour la semaine suivante.
- Le CCAS de Villedieu reçoit une facture mensuelle à régler et doit refacturer aux Villadéens ayant commandé les repas.

3. Motion de soutien aux éleveurs ovins de PACA

Le maire fait part au conseil d'une demande de motion de soutien aux éleveurs ovins de PACA concernant l'obligation de pucer les animaux à compter du 1^{er} janvier 2013. Il précise qu'il s'agit d'une décision individuelle de chaque élu et donne à chacun un exemplaire de la motion à renvoyer signé s'ils le souhaitent.

4. Dénomination des rues

Le maire rappelle les propositions et réflexions précédentes sur la dénomination des rues et lieux créés ou non nommés. Il propose de nommer de la façon suivante :

- La nouvelle impasse (devant chez Alain Martin) : « impasse Wilfried Brioux », élu de 1944 à 1983 et maire de 1961 à 1965 puis de 1974 à 1983 ;
- La nouvelle place devant l'école : « place de l'espérance », en rapport avec la rue des Espérants ;
- La passerelle : « passerelle Hector Jacomet » ou « passerelle Jacomet », maire de Villedieu de 1925 à 1934 ayant conduit le projet de l'école, éditeur, industriel, musicien, etc.
- Le stade : « stade Gustave Daladier », as de la 1^{ère} guerre mondiale et personnalité originale ;
- L'école : « Raymond Aubrac » ou « Daniel Cordier ».

Dans tous les cas rien n'est décidé, le maire explique que c'est important que les gens le sachent et puissent faire part de leur avis et suggestions.

5. Positionnement des bancs en pierre de la nouvelle place

Ils ont été déplacés cet été pour éviter que les gens ne se garent sur les marches et la place. Depuis qu'ils ont été déplacés, les voitures s'alignent au pied de l'escalier. Régulièrement, le maire met des papiers sur les véhicules mal garés.

Par ailleurs, nous avons reçu des courriers des architectes nous demandant de les remettre dans leur position d'origine conformément au projet d'aménagement voté. Il faut leur répondre et le maire propose trois solutions :

- Les bancs restent comme ça ;
- Les bancs sont remis à leur place d'origine ;
- Les bancs sont tous mis dans l'autre sens.

Il sera demandé aux architectes une idée pour éviter que les gens se garent à cet endroit.

6. Chevauchée des blasons

Elle aura lieu le samedi 29 et dimanche 30 septembre. La cavalière de Villedieu est Anne-Catherine Girard et le coureur VTT est Christian Anaya.

7. Fin de l'année

Le maire rappelle qu'il y a beaucoup de choses à s'occuper pour la fin de l'année, notamment le colis des Aînés. Il demande si l'on fait la même chose que l'an dernier avec les enfants de l'école et si oui qui s'en occupe. Armelle Dénéreaz et Aurélie Monteil se portent volontaires. Pour les illuminations, il sera demandé à Pierre Arnaud s'il s'en occupe comme les autres années.

8. Commémoration des inondations du 22 septembre 1992

Nous avons reçu une invitation de la mairie de Vaison-la-Romaine pour la commémoration des inondations du 22 septembre 1992 qui aura lieu le samedi 22 septembre 2012 à partir de 10 h 30. Le programme se décompose en dépôt de gerbe successif en hommage aux disparus de cette catastrophe, suivi d'un discours de Pierre Meffre, Yannick Blanc (Préfet de Vaucluse) et Claude Haut.

Lundi 17 septembre à partir de 20 h, sera diffusé au théâtre du Nymphée, par l'association Mémoire, un film réalisé à partir de documents collectés auprès de la presse locale, des familles, des collectivités et des centres d'archives.

9. Agenda

- Mercredi 31 octobre : festival des soupes à Villedieu, salle Garcia.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.
Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 25 octobre à 20 h 30.